



Rapport intermédiaire 3 révisé

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées
le 31 mars 2008

Rapport de gestion et Analyse par la direction des résultats d'exploitation de la situation financière révisés.

L'information qui suit doit être lue à la lumière des états financiers vérifiés pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2007, et les notes connexes, lesquels ont été préparés selon le principes comptables généralement reconnus au Canada

Le présent Rapport de gestion et Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière pour le deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2007 tel que soumis par la direction à partir de l'information disponible en date du 24 octobre 2008, remplace et annule le Rapport de gestion et Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière pour le troisième trimestre terminé le 31 mars 2008 daté du 29 mai 2008 en raison des retraitements suivants.

La modification et le retraitement de ces états financiers intérimaires ont pour but de refléter une méthodologie révisée quant à la rémunération à base d'options et le moment auquel la dépense correspondante à l'octroi de ces options doit être reconnue aux états financiers. Ainsi, la moyenne pondérée de la volatilité devant être utilisée pour le calcul de la juste valeur des options octroyées devra être augmentée de 60% à 95% et la dépense relative aux 2 000 000 d'options octroyées le 25 octobre 2007 à un prix de levée de 6,80\$ l'action devra être reconnue non pas, dans la période où ces options ont commencé à pouvoir être exercées (c'est-à-dire au cours de la période terminée le 31 mars 2008 tel que l'avait présentée la Société dans ses états financiers intérimaires), mais plutôt, dans la période où elles ont été octroyées (soit la période terminée le 31 décembre 2007) et ce, sur une base linéaire.

La charge de rémunération à base d'actions augmente donc de 1 800 156 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2008. Ainsi, la perte nette, le résultat étendu (négatif) et le surplus d'apport de la Société pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2008 augmenteront de 1 800 156 \$ pour s'établir à 9 001 539 \$ ou 0,17 \$ par action, à 8 092 126 \$ et à 5 555 125 \$ respectivement.

À nos actionnaires,

Nous vous présentons les résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2008 ainsi que les progrès réalisés depuis janvier 2008 dans nos principaux développements en cours.

Tel que nous l'expliquons dans le rapport de gestion qui suit, nos revenus reflètent ceux des filiales ECM, BLI et SyMa, alors que Noveko inc. a commencé à réaliser des ventes de masques et de filtres à air antimicrobiens vers la fin du troisième trimestre.

En termes de résultats, BLI a réalisé une performance très satisfaisante avec une hausse appréciable des revenus et du bénéfice net au troisième trimestre. Cette filiale est engagée sur la voie de la croissance rentable, avec une équipe opérationnelle, de vente et de contrôle, aguerrie et dynamique. Pour sa part, ECM a connu une baisse des ventes causée essentiellement par un ralentissement dans le marché du porc ainsi qu'une perte due également aux frais encourus pour la recherche et le développement et la mise en marché de ses nouveaux produits Imagyne^{MC} et Imago^{MC} (32 canaux). Cependant, suite aux premières réactions, ECM a pleine confiance dans l'accueil que leur réservera le marché de

la médecine animale et de la médecine humaine, notamment l'urgentologie, dans différents marchés géographiques à travers le monde.

Quant aux autres développements, ils ont été nombreux et fructueux depuis janvier 2008, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses et de la perte nette pour la période, alors que Noveko inc. ne réalisait pas encore de revenus significatifs. Ils ont consisté notamment en des offres d'achat en vue de réaliser prochainement trois acquisitions stratégiques, la signature de plusieurs ententes de distribution, la réception de nouvelles commandes de masques et de filtres à air antimicrobiens et l'obtention d'un brevet à Taiwan. Une brève description de ces développements suit ; pour plus de détails, nous vous invitons à consulter la rubrique *Faits saillants* du rapport de gestion.

Tout d'abord, en prévision de la croissance de la filiale Noveko inc., nous avons renforcé sa direction, en créant le poste de président et chef des opérations, occupé par M. Gaston Lavallée.

Acquisitions stratégiques en cours de Purer Life, Taiwan, de Magnum Pharmaceuticals Inc., Ontario, et de Société internationale de gestion Unitam inc.

Tel que mentionné au dernier rapport intermédiaire, nous sommes en voie d'acquérir l'entreprise **Purer Life Technology Co. Ltd.** à Taiwan, qui est notre fournisseur de fibre tridimensionnelle de filtration entrant dans la fabrication de nos filtres à air antimicrobiens. Bien que nous aurions probablement été en mesure de compléter cette transaction dans les délais annoncés, nous avons décidé d'en différer la clôture au plus tard au 30 juin prochain, afin de rencontrer toutes les exigences requises en matière de transfert de la propriété intellectuelle, soit plus d'une quinzaine de brevets ou demandes de brevets.

À ce propos, soulignons qu'en mars dernier, Noveko inc. a obtenu un brevet pour notre technologie de filtration antimicrobienne du Ministère des Affaires économiques (Bureau de la propriété intellectuelle) de la République de Chine (Taiwan).

Le 29 avril dernier, nous avons présenté une offre d'achat de toutes les actions en circulation de **Magnum Pharmaceuticals Inc.**, avec laquelle nous sommes en relations d'affaires, par l'entremise de notre filiale SyMa, depuis février 2008. Cette firme, basée en Ontario, est spécialisée en gestion de la commercialisation de produits pharmaceutiques et connexes, au Canada et à l'échelle internationale. Intégrer Magnum à notre Groupe représente pour nous un apport d'expertise particulièrement approprié alors que nous développons différents marchés géographiques. Nous y voyons une excellente opportunité de bénéficier du savoir-faire et des nombreux contacts de Magnum tout en nous assurant, à l'interne, de la collaboration d'un département de marketing et distribution qui compte des professionnels expérimentés. Cette transaction est sujette aux conditions habituelles et devrait se compléter au cours des prochaines semaines.

Nous sommes également en voie d'acquérir la **Société internationale de gestion Unitam inc.** avec laquelle nous avons un partenariat stratégique depuis janvier 2007. Unitam est une agence de service de développement international des affaires établie en Amérique du Nord et en Asie, qui dispose d'une équipe de professionnels aux compétences multidisciplinaires et d'un important réseau international de contacts d'affaires. Depuis plus d'un an, Unitam nous apporte sa collaboration pour promouvoir notre technologie antimicrobienne en Chine et ailleurs en Asie et pour établir des relations commerciales avec des fabricants asiatiques de masques et de filtres à air. Notre objectif étant d'ouvrir de nouvelles opportunités d'affaires et de développer plus amplement différents marchés internationaux, l'intégration d'Unitam à notre Groupe nous permettra de bénéficier de sa connaissance des marchés ciblés, de ses contacts et de son expertise, tout en nous assurant la collaboration à l'interne d'une équipe de développement des affaires composée de professionnels expérimentés. Nous prévoyons la clôture de cette transaction au plus tard le 15 juillet prochain.

Ententes de distribution avec A.R. Medicom inc. et Formedica et premières commandes

Depuis janvier 2008, nous avons une entente exclusive avec la société **A.R. Medicom inc.**, un chef de file nord-américain, actif également en Europe et en Asie, et spécialisé dans la fabrication et la distribution de produits jetables haut de gamme destinés, entre autres, au marché professionnel des soins médicaux et dentaires. Ainsi, Medicom fabrique maintenant des masques chirurgicaux antimicrobiens en utilisant notre technologie brevetée et, d'ores et déjà, elle est prête à en assurer la distribution au marché des soins dentaires du Canada et des États-Unis. Cette entente avec ce partenaire d'expertise et d'envergure est stratégique pour le développement intensif de nos activités dans le domaine des masques antimicrobiens en Amérique du Nord. Le marché des masques pour les soins dentaires représente un fort potentiel de revenus, d'autant plus qu'avec notre technologie antimicrobienne, les cabinets dentaires auront accès dorénavant à une nouvelle génération de masques qui répond à des normes d'hygiène et de prévention inégalées. Soulignons que le marché des soins dentaires professionnels au Canada et aux États-Unis nécessite quelque 360 millions de masques chirurgicaux par année sur une base combinée.

Par ailleurs, en avril dernier, nous avons également signé une entente de distribution avec **Formedica** en vertu de laquelle les masques chirurgicaux antimicrobiens et les masques respirateurs antimicrobiens Noveko^{MC} seront distribués dans près de 100 % des pharmacies au Québec et dans les 300 succursales Wal-Mart au Canada. Nous avons débuté les livraisons d'une première commande de 250 000 masques antimicrobiens. Cette quantité de masques nous permet de rejoindre le grand public par le biais des pharmacies du Québec et des 300 succursales Wal-Mart au Canada. Lorsque Formedica aura accru sa pénétration du marché canadien, elle prévoit augmenter substantiellement ses commandes de façon graduelle. Ainsi, la population commence à avoir accès aux masques Noveko^{MC}. Nous sommes fiers de cette association avec Formedica, une entreprise reconnue et solidement ancrée dans le marché des produits de soins de santé par l'entremise des pharmacies et grandes surfaces, mais aussi des hôpitaux et des cliniques médicales.

Ouverture officielle des bâtiments d'élevage biosécurisés de démonstration en Chine

Conjointement avec le Département d'agriculture de la région de Ma'anshan, province d'Anhui, en Chine, la compagnie China National Service Corporation (CNSC) de Beijing et notre partenaire Monitrol inc. avec qui nous avons une entente de distribution depuis avril 2007, nous avons procédé tout récemment à l'ouverture officielle de deux bâtiments d'élevage porcin et de volaille. Ces bâtiments ont été entièrement biosécurisés, au niveau des entrées d'air, par les filtres à air antimicrobiens Noveko^{MC}, et équipés des systèmes de ventilation automatisés de Monitrol. La conception et l'exécution des travaux ont été supervisées par M. Francis Pouliot du Centre de développement du porc du Québec. Ces deux bâtiments serviront de démonstrateurs à CNSC en vue de la commercialisation des filtres Noveko^{MC} et des équipements de Monitrol auprès des éleveurs chinois de porcs et de poulets. Nous avons été impressionnés par l'empressement et l'efficacité démontrés par tous les participants au projet. Les besoins de la Chine en matière de biosécurité sont considérables. Nous prévoyons que les ventes de nos filtres antimicrobiens sur le marché chinois devraient débuter prochainement, comme c'est déjà le cas en Amérique du Nord et en Europe.

Perspectives

Nos quatre filiales opérantes poursuivent activement leur développement de marché. Nos ventes de masques et de filtres à air antimicrobiens ont débuté sur plusieurs marchés et devraient se refléter dans les résultats du quatrième trimestre et des prochaines périodes. Quant aux acquisitions en cours, leur clôture est prévue dans les semaines à venir et leurs contributions se feront alors sentir positivement sur nos résultats du prochain exercice qui commencera le 1^{er} juillet 2008.

Les derniers mois ont été plus actifs que jamais en termes de développements porteurs d'avenir. Nous identifions actuellement de nouvelles opportunités d'acquisitions d'entreprises innovatrices, complémentaires à nos activités biomédicales et environnementales, et nous étudions ces différentes possibilités avec intérêt. Dans cette perspective, notre conseil d'administration a décidé de réduire la période d'exercice des bons de souscription émis le 31 mai 2007 dans le cadre d'un placement privé d'unités, tel qu'autorisé par les conditions afférentes à ces bons de souscription. Ainsi, tel qu'annoncé le 23 mai dernier, la date d'expiration des bons non exercés a été avancée au 30 juin 2008 au lieu du 31 mai 2009. Cet apport de capital accroîtra notre fonds de roulement en prévision d'une nouvelle phase de croissance.

Rapport de gestion au 31 mars 2008

(Analyse par la direction des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et de la situation financière)

Description des activités au 31 mars 2008

Noveko International inc. (« Noveko » ou la « Société ») détient quatre filiales opérantes, soit **S.A.S. ECM** (France) (« ECM »), **Bolduc Leroux inc.** (« BLI »), **Noveko inc.** et **Laboratoire SyMa inc.** (« SyMa »).

Par l'entremise de ses filiales, Noveko oeuvre dans les secteurs suivants :

- le développement, la fabrication et la commercialisation d'équipements médicaux ;
- la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier ; et
- le développement et la commercialisation de produits dans les domaines biomédical et environnemental.

ECM est spécialisée dans le développement et la commercialisation d'échographes portatifs en temps réel, pour les médecines animale et humaine. Ces échographes servent à améliorer le rendement des élevages en facilitant le diagnostic des pathologies animales, le suivi de la gestation et l'évaluation de la masse adipeuse des animaux afin d'optimiser la qualité de la viande. ECM a aussi développé une technologie d'échographie portative pour la médecine humaine servant aux examens cardio-vasculaires, gynécologiques, abdominaux et de la prostate. Cette technologie présente un fort potentiel en regard de la médecine ambulatoire et des soins de santé dans les pays en développement. Outre l'aspect novateur et l'excellent rapport qualité/prix de ses produits, le principal avantage d'ECM réside dans la portabilité, la convivialité et l'alimentation à piles de ses échographes permettant une utilisation tant en clinique que sur le terrain. Ces caractéristiques positionnent ECM dans des niches bien précises du marché, dont plusieurs pays en voie de développement, où les grandes entreprises concurrentes sont absentes. La plupart des composantes sont fabriquées en sous-traitance, l'assemblage des produits est assuré par ECM et la commercialisation à l'échelle mondiale est effectuée principalement par des agents et des distributeurs indépendants.

BLI est spécialisée dans la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier selon les spécifications et dessins du client ; par ailleurs, elle a développé et commercialise une gamme de tables d'aspiration des polluants à la source pour divers marchés industriels, commerciaux et pharmaceutiques.

Noveko inc. possède une technologie de filtration antimicrobienne, brevetée par le *United States Patent and Trademark Office* en mai 2006, par le *Bureau des brevets eurasiens* situé à Moscou à la fin juin 2007, et par le Ministère des Affaires économiques (Bureau de la propriété intellectuelle) de la République de Chine (Taiwan) en mars 2008. En août 2007, Noveko inc. a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada lui permettant d'entreprendre la commercialisation de ses produits au Canada et, en mars 2008, elle a reçu un « Avis d'acceptation » de l'*Office de la propriété intellectuelle du Canada*, suite à une demande de brevet déposée en juin 2003 pour cette même technologie. Noveko inc. est en attente d'autres brevets au niveau international.

Noveko inc. a entrepris la commercialisation des deux grandes lignes de produits dérivés de cette technologie, soit les masques antimicrobiens destinés au secteur des soins de la santé, aux compagnies pharmaceutiques et au grand public, et les filtres à air antimicrobiens pour les bâtiments agricoles, les établissements de santé, les édifices commerciaux, immeubles et résidences.

SyMa fabrique la gamme de produits Azuro^{MC} comprenant actuellement un gel désinfectant pour les mains s'utilisant sans eau, doté d'émollients et éliminant 99,9 % des microbes en 4,6 secondes ainsi que trois autres produits, soit le Azuro^{MC} Pieds, désinfectant pour les pieds, le Azuro^{MC} Vapo, désinfectant pour les surfaces et le Azuro^{MC} Medical. Distribués principalement au Québec, les produits Azuro^{MC} s'adressent aux commerces de détail et aux secteurs corporatif, gouvernemental et de la santé. Ils sont également disponibles sous étiquettes privées à des fins de cadeaux corporatifs, levées de fonds, tournois de golf, etc.

La Société a débuté ses activités en septembre 2002 par l'entremise de sa filiale Noveko inc. et ses actions (symbole boursier EKO) sont cotées à la Bourse de croissance TSX depuis le 3 février 2004.

Stade de développement de l'entreprise

Depuis sa création, la Société s'est concentrée sur la mise en place d'une structure opérationnelle et d'une équipe dédiée à la croissance, sur l'élaboration et la mise en application d'une stratégie de croissance, sur ses activités de recherche et développement, sur des acquisitions d'entreprises et diverses alliances stratégiques en Amérique du Nord et en Asie pour la fabrication et la mise en marché de ses nouveaux produits ainsi que sur des financements par débentures convertibles, financements bancaires et placements privés.

AVANT-PROPOS SUR LE RAPPORT DE GESTION

Portée du rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que des risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko. Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de Noveko pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois terminés le 31 mars 2008, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 31 mars 2007, de même que des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés et les notes afférentes pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 mars 2008. Notons que ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un examen par le vérificateur externe.

De l'information supplémentaire sur la Société, dont les rapports intermédiaires et le rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 2007, les rapports annuels précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet SEDAR (www.sedar.com) et sur le site de Noveko (www.noveko.com).

Dans le présent rapport de gestion, « Noveko International inc. », « Noveko » ou la « Société » désigne, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales et divisions.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu avant le 29 mai 2008, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers non vérifiés et le rapport de gestion pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois terminés le 31 mars 2008. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il n'en soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens. Le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société. À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

Conformité avec les PCGR du Canada

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux Principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices (« BAII »). Noveko utilise la mesure du BAIIA car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou de flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidité. Étant donné que le BAII n'est pas établi conformément aux PCGR, il pourrait ne pas être comparable au BAII d'autres compagnies.

Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéfices, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Des déclarations contenues dans ce rapport de gestion et certaines autres sections du présent rapport concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Noveko peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », ainsi que d'autres expressions apparentées. La direction de Noveko tient à préciser que, compte tenu de leur nature, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de Noveko diffèrent sensiblement de ceux énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Noveko n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements. (*Pour plus de détails, se référer à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel 2007*)

Modifications de conventions comptables

Le 1^{er} juillet 2007, la Société a adopté le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3251, *Capitaux propres*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, le chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation* et le chapitre 3865, *Couvertures*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Afin de se conformer aux nouvelles exigences de ces normes, la Société a effectué les modifications suivantes à ses conventions comptables

a) Résultat étendu

Le chapitre 1530, *Résultat étendu*, introduit le concept du résultat étendu, lequel est calculé en incluant les autres éléments du résultat étendu au bénéfice net. Les autres éléments du résultat étendu représentent les variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les actionnaires, comme les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, les variations de l'écart de conversion lié à des établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur de la portion efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite dans chaque cas, des impôts. À la suite de l'adoption de ce chapitre, les états financiers consolidés comprennent désormais un état consolidé du résultat étendu. Les états financiers comparatifs ont été retraités uniquement pour inclure l'écart de conversion lié aux établissements étrangers autonomes tel qu'énoncé par les règles de transition.

b) Instruments financiers

Les chapitres 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, et 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation* traitent du classement, de la constatation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir relativement aux actifs financiers, aux passifs financiers et aux instruments dérivés. Selon ces normes, les instruments financiers sont désormais classés dans l'une des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, actifs financiers disponibles à la vente, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation initiale et sont présentés en réduction des instruments financiers sous-jacents. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces nouvelles normes exigent que les instruments dérivés soient comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs évalués à leur juste valeur, sauf s'ils peuvent être exclus du traitement comptable propre aux instruments dérivés à titre d'achats ou de ventes ordinaires. Certains instruments dérivés incorporés dans des contrats hôtes doivent être comptabilisés séparément à la juste valeur si les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé et du contrat hôte ne sont pas étroitement liés et que le contrat hôte n'est pas déjà comptabilisé à la juste valeur. Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu les effets suivants sur le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société :

- Les espèces et quasi-espèces, les placements temporaires, les placements immigrants investisseurs et les prêts immigrants investisseurs sont classés comme actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Cette modification a entraîné une diminution des placements temporaires de 19 105 \$ et une augmentation du solde d'ouverture du déficit de 12 988 \$, net des impôts futurs ;

- Les débiteurs sont classés comme prêts et créances. Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société ;

- Le découvert bancaire, les avances bancaires, l'emprunt bancaire, les comptes fournisseurs et les charges à payer, la portion à court terme de la dette à long terme, la dette à long terme et les débiteurs convertibles garanties sont classés comme autres passifs financiers. Cette modification a entraîné une diminution des frais de financement reportés (qui étaient auparavant inclus dans les autres éléments d'actif) de 163 096 \$, une augmentation des débiteurs convertibles garanties de 23 755 \$ et une diminution du solde d'ouverture du déficit de 16 149 \$, net des impôts futurs.

c) Capitaux propres

Le chapitre 3251, *Capitaux propres*, définit les normes de présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de la période considérée à la suite de l'application du chapitre 1530, *Résultat étendu*.

d) Couvertures

Le chapitre 3855, *Couvertures*, établit les critères qui régissent l'application de la comptabilité de couverture, définit comment la comptabilité de couverture doit être appliquée aux termes des stratégies de couverture permises et précise les informations devant être fournies. Cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 31 mars 2008.

Modifications futures de conventions comptables

a) En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront modifiés et alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La période de transition doit prendre fin d'ici 2011. La Société devra utiliser les normes convergentes dans la présentation de ses états financiers intermédiaires et annuels s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

b) En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, qui établit des normes relatives à la présentation d'informations qualitatives à fournir sur le capital de la société. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de cette nouvelle norme.

c) En décembre 2006, l'ICCA a publié les chapitres 3862, *Instruments financiers – Information à fournir*, et 3863, *Instruments financiers – Présentation*, qui établissent les informations additionnelles à fournir relativement aux instruments financiers. Ces normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de ces nouvelles normes.

d) En mars 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031, *Stocks*, qui décrit le traitement comptable des stocks, fournit des lignes directrices sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, et décrit l'information à fournir. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de cette nouvelle norme.

e) En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de cette nouvelle norme.

INFORMATION TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

Périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 31 mars 2008 et 2007

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions) (non vérifié)

	Trois mois		Neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Revenus	3 560	3 440	10 171	9 802
Bénéfice brut	1 693	1 311	4 249	4 160
Perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices	(3 664)	(836)	(8 397)	(556)
Perte nette	(3 844)	(1 602)	(9 002)	(2 301)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,07)	(0,04)	(0,17)	(0,06)
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation (en milliers)	55 281	41 217	53 563	40 736

Données relatives au bilan

	31 mars 2008	30 juin 2007
Actif total	49 610	42 243
Avoir des actionnaires	37 060	27 351
Dette totale portant intérêt ⁽¹⁾	7 387	8 367
Espèces, quasi-espèces et placements temporaires	13 911	16 960

(1) Inclut la dette à long terme et sa portion à court terme, les avances et emprunts bancaires ainsi que les débiteures convertibles.

FAITS SAILLANTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercice 2006

Financement bancaire – Le 10 novembre 2005, la Société a conclu un financement bancaire d'un montant de 1,9 million \$ (composé d'un prêt à terme de 1,7 million \$ et d'un crédit d'exploitation de 0,2 million \$), garanti par l'octroi de diverses hypothèques sur l'ensemble des éléments d'actifs, corporels et incorporels, présents et à venir, de la Société et de ses filiales. Investissement Québec a octroyé au prêteur une garantie de prêt sur une portion du prêt à terme. En considération de cette garantie de prêt, la Société a attribué à Investissement Québec 365 625 actions catégorie A, d'une valeur de 117 000 \$.

Les produits d'ECM vendus dans 50 pays – En octobre 2005, ECM a mis en marché l'Agroscan A14, destiné à l'échographie bovine, ovine et caprine, complétant ainsi sa gamme d'échographes Agroscan, qui est la plus vaste gamme d'échographes portatifs vendue principalement dans des pays de la Communauté européenne, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

Acquisition de Lapjack (Canada) Ltée – Le 28 avril 2006, Noveko a annoncé la clôture de l'acquisition de 100 % des actions de Lapjack (Canada) Ltée (« Lapjack ») et de sa filiale Bolduc Leroux inc. (« BLI »). Le prix d'acquisition de toutes les actions de Lapjack a été acquitté par le paiement à M. Alain Bolduc de 0,5 million \$ et par l'émission de 7 millions d'unités, chaque unité étant composée d'une (1) action catégorie A et d'un cinquième (1/5) de bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant la souscription d'une (1) action catégorie A de la Société, au prix de 1,00 \$ l'action et ce, jusqu'au 28 avril 2008. Toutes les actions catégorie A ainsi émises par Noveko à M. Alain Bolduc ont fait l'objet d'une convention d'entiercement selon les Politiques de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »). Toutes ces actions sont maintenant libérées. La Société a également acquis à ce moment les 300 000 actions de catégorie E de BLI détenues par M. Alain Bolduc pour 300 000 \$. Ces actions ont été transférées à Noveko à la date de clôture. Suite à l'acquisition, M. Alain Bolduc a été nommé administrateur et vice-président, développement des affaires de Noveko.

Mise en marché d'une gamme de produits environnementaux par BLI – En mai 2006, BLI a mis en marché une nouvelle gamme de produits environnementaux, conçue et développée par son équipe, soit cinq tables d'aspiration des polluants à la source destinées à divers marchés industriels, commerciaux et pharmaceutiques. Cette innovation, issue de trois années de recherche et développement, répond à d'importants besoins de récupération à la source de déchets de fabrication industriels et commerciaux. BLI poursuit le développement de ce marché à potentiel intéressant avec la contribution de distributeurs américains.

Placement privé – Concomitant à l'acquisition de Lapjack, la Société a effectué un placement privé d'un minimum de 4 millions d'unités et d'un maximum de 6 millions d'unités, chaque unité étant composée d'une (1) action catégorie A et d'un cinquième (1/5) de bon de souscription (chaque bon de souscription complet permettant la souscription d'une (1) action catégorie A de la Société, au prix de 1,00 \$ l'action) pour une période de 24 mois suivant leur émission. Le nombre total d'unités souscrites s'est élevé alors à 4,2 millions d'unités pour un montant total de 2,1 millions \$.

Obtention du brevet américain pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko – Le 16 mai 2006, le *United States Patent and Trademark Office* a délivré un brevet intitulé « filtre à air microbicide » pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko issue de cinq ans de recherche et développement.

Exercice 2007

Émission d'unités – En septembre 2006, dans le cadre de son placement privé, Noveko a émis 1,8 million d'unités pour un montant de 0,9 million \$. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un cinquième de bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 1,00 \$ l'action et ce, pour une période de 24 mois suite à leur émission.

Modification du régime d'options d'achat d'actions – Le 10 novembre 2006, Noveko a modifié son régime d'options d'achat d'actions afin d'augmenter le nombre d'actions catégorie A pouvant être acquises en vertu du Régime à 8 242 776 actions catégorie A. Lors de l'assemblée annuelle tenue le 14 décembre 2006, les actionnaires ont ratifié la modification au Régime, qui a été également approuvée par la Bourse de croissance TSX. De plus, au cours de l'exercice 2007, la Société a octroyé des options d'achat d'actions à des employés, des consultants et des administrateurs de la Société leur permettant d'acquérir 3,1 millions d'actions catégorie A au prix de 0,87 \$ par action, 550 000 actions catégorie A au prix de 1,31 \$ par action et 600 000 actions catégorie A au prix de 2,75 \$ par action.

Preuve d'efficacité à 100 % de la technologie antimicrobienne de Noveko – Le 21 novembre 2006, Noveko a annoncé qu'elle avait obtenu la preuve de l'efficacité à 100 % de sa technologie de filtration antimicrobienne, utilisable dans des applications médicales, biomédicales, commerciales, industrielles et résidentielles. Les résultats des dernières phases de tests effectués en mode dynamique (reproduisant la respiration humaine) ont été pleinement concluants ; ils ouvrent la voie à la commercialisation des produits dérivés. Sous la supervision du Dr Konstantin Goranov, PhD en chimie des polymères, le Microbial-Resolution (Massachusetts) a effectué ces dernières phases de tests qui démontrent l'efficacité à 100 % de la technologie antimicrobienne développée par Noveko, sur les quelque 200 colonies de bactéries testées. En plus de procurer une bioprotection de 100 % contre des bactéries et virus – dont la clostridium difficile (C. Difficile), l'escherichia coli (e.coli), les bactéries et virus causant la pneumonie, la legionella pneumophila (cause de la maladie du légionnaire), les streptocoques, le bacillus anthracis (cause de l'anthrax) et le virus de l'influenza (grippe), quelle que soit la souche existant actuellement – cette technologie présente d'autres avantages distinctifs. Entre autres, elle permet de fabriquer des masques lavables et réutilisables qui conservent leur entière capacité antimicrobienne et elle est applicable dans la conception de masques conventionnels répondant à la norme N-95, sans changer les méthodes de fabrication actuelles de ces masques. Les caractéristiques de cette technologie représentent donc des atouts commerciaux majeurs dans un vaste marché à fort potentiel. Par ailleurs, en vue de l'application de cette technologie dans des systèmes de filtration de l'air pouvant être installés dans tout édifice du secteur de la santé ainsi que dans tout bâtiment public, commercial, résidentiel et agricole, Noveko a obtenu la certification de conformité à la norme ASHRAE Standard 52.2-1999 pour son prototype numéro B1F.AB1.150 BI-Antimicrobial.

Financement de 2,2 millions \$ – Le 29 décembre 2006, Noveko a conclu un financement de 2,2 millions \$ avec le groupe Quorum, sous forme de débentures convertibles portant intérêt au taux de 8 %. Ces débentures sont convertibles au gré du détenteur, en tout ou en partie, en actions catégorie A sur la base d'une action catégorie A pour chaque montant de 1,25 \$ en capital de ces débentures jusqu'au 29 décembre 2008, de 1,38 \$ jusqu'au 29 décembre 2009, de 1,52 \$ jusqu'au 29 décembre 2010 et de 1,67 \$ jusqu'à leur échéance, le 29 décembre 2011.

Partenariat pour le développement du marché asiatique – Le 16 janvier 2007, Noveko a établi un partenariat stratégique avec Unitam, une société de consultation établie à Montréal, Taipei et Beijing, dont la mission est d'introduire des entreprises nord-américaines auprès des marchés asiatiques. Ce partenariat a été établi en vue de la fabrication et de la distribution des masques et des filtres à air antimicrobiens de Noveko dans des pays tels que la Chine, Taïwan, le Japon, la Corée, la Thaïlande et d'autres pays asiatiques.

Premières phases de production des masques antimicrobiens – Le 26 février 2007, Noveko inc. a débuté la production de masques antimicrobiens. En partenariat avec des fournisseurs clés américains, Noveko inc. a complété avec succès les tests manufacturiers et a procédé à la production de tissus pour la fabrication de produits filtrants bioactifs. Cette production initiale aura permis de fabriquer quelque 50 000 masques destinés en partie à des essais cliniques et à la commercialisation. Les essais effectués sur ces tissus ont confirmé que ces masques procureront une bioprotection de 100 %, soit une protection supérieure aux produits approuvés N-99, et ce, tout en présentant une réduction de poids de plus de 40 %, pour une plus grande facilité de respiration et un confort accru en ce qui a trait au contact de la peau. Cette production initiale de masques antimicrobiens a été assurée par la compagnie chinoise Suzhou Fangtian Industries Co. (www.chinamasks.com), important fabricant et distributeur d'un large éventail de masques aux États-Unis, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Spécifions que Noveko inc. conserve la totalité de la propriété intellectuelle de sa technologie antimicrobienne brevetée. Une partie de cette production aura servi également aux besoins du dossier de demande de certification 510(K) de la FDA, sous la supervision du Dr. Goranov, qui s'est par ailleurs joint de façon exclusive et à temps plein en février 2007 à l'équipe de Noveko inc. à titre de chef de la direction technique. De plus, la firme CIBA® Experts Services (www.cibasc.com) assiste Noveko inc. dans la réalisation de ce processus.

Changements à la direction – Le 2 avril 2007, Noveko a annoncé plusieurs changements à la direction de la Société, effectués dans le contexte de ses développements internationaux et en prévision de sa croissance future. Ainsi, M. André Leroux, fondateur et président du conseil, président et chef de la direction, continue d'exercer les fonctions de président du conseil et chef de la direction de Noveko International inc. M. Alain Bolduc, antérieurement vice-président, développement des affaires et division industrielle de Noveko et président de la filiale BLI, a été promu président et chef des opérations de Noveko International inc. M. Gaston Lavallée s'est joint à l'équipe de Noveko International inc. à titre de vice-président, développement des affaires. Le 28 mai 2007, M. Jacques Tessier a été nommé vice-président et chef de la direction financière.

Entente de distribution exclusive – Le 11 avril 2007, Noveko a annoncé son entente de distribution exclusive avec Monitrol inc. (Boucherville, Québec), un chef de file nord-américain dans le domaine des logiciels et équipements de gestion de la ventilation pour les bâtiments agricoles disposant d'un réseau nord-américain de 300 distributeurs avec une force de vente de 1 500 agents commerciaux. En vertu de cette entente, Monitrol inc. agit en tant que distributeur exclusif des filtres à air antimicrobiens brevetés de Noveko pour le marché des fermes d'élevage de porcs et de poulets en Amérique du Nord. Ce marché représente actuellement quelque 125 millions de pieds linéaires de filtre à air et des revenus potentiels de l'ordre de 1,3 milliard \$ US pouvant provenir de la vente de ces filtres en Amérique du Nord. Noveko est confiante de réaliser une pénétration significative de ce marché dans les deux prochaines années.

Certification 510(K) de la FDA – En mai 2007, Noveko inc. a déposé une demande préliminaire auprès de la FDA pour ses deux masques antimicrobiens Noveko^{MC} 3xEZ et 5dEZR et a obtenu un numéro de dossier pre-IDE (investigational device exemption - dispense de la mise à l'essai d'un appareil expérimental) afin de compléter son dossier avec les plus récentes données. Noveko inc. a complété les derniers protocoles de tests en collaboration avec Ciba Expert Services et Nelson Laboratories (Utah, É.-U.) accrédités par la FDA et elle a obtenu l'approbation de la FDA pour ces protocoles.

Placement privé de 23 millions \$ – Le 31 mai 2007, Noveko a émis 9,2 millions d'unités en contrepartie d'un montant total de 23,0 millions \$ en espèces. Chaque unité est composée d'une action catégorie A et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription complet permettant l'achat d'une action catégorie A de la Société au prix de 3,35 \$ l'action et ce, pour une période de 24 mois à la suite de leur émission, à moins que la Société exerce sa prérogative de raccourcir le délai d'exercice. Ces fonds serviront à la commercialisation des masques et des filtres à air antimicrobiens, au développement de nouveaux produits et à divers autres projets visant à stimuler la croissance de la Société.

Obtention d'un brevet eurasien – Fin juin 2007, le Bureau des brevets eurasien, situé à Moscou, a délivré un brevet pour la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko. Avec une population de près du double de celle des États-Unis, les États eurasiens représentent un marché considérable pour les masques et les filtres à air antimicrobiens de Noveko.

Exercice 2008

Acquisition d'un immeuble – En juillet 2007, Noveko a réalisé l'acquisition d'un immeuble auprès d'une société dont les actionnaires exercent une influence notable sur la Société. Cette acquisition a été comptabilisée à sa juste valeur marchande et réglée en contrepartie de 1,2 million \$ en espèces.

Acquisition de Laboratoire SyMa inc. – En juillet 2007, Noveko a acquis toutes les actions de SyMa, spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène assainissants, soit les produits antimicrobiens commercialisés sous la marque Azuro. L'acquisition a été effectuée en contrepartie d'un montant de 0,5 million \$ en espèces et par l'émission de 745 156 actions catégorie A de la Société.

Obtention de la licence d'établissement de Santé Canada – En août 2007, Noveko a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada, lui donnant ainsi le feu vert pour la commercialisation sur le marché canadien de ses masques antimicrobiens destinés aux établissements de santé (hôpitaux, cliniques médicales, cliniques dentaires, etc.), à des organismes gouvernementaux, aux unités civiles de secours et au grand public.

Première commande de filtres à air antimicrobiens – En août 2007, Noveko a annoncé une première commande de 0,4 million \$ de filtres à air antimicrobiens auprès d'importantes fermes d'élevage de porcs en Ontario et aux États-Unis.

Première commande canadienne de masques antimicrobiens – En août 2007, Noveko a annoncé une première commande de 2,3 millions \$ de masques antimicrobiens auprès de Médi-Sélect, un chef de file dans le marché de la distribution de fournitures et d'équipements médicaux.

Conversion de débentures – En juillet et septembre 2007 et en janvier 2008, des débentures convertibles pour un montant de 2 124 586 \$ ont été converties en 2 347 729 actions catégorie A.

Déménagement du siège social de Noveko – En septembre 2007, Noveko a déménagé son siège social de Lachine, Québec dans un édifice acquis au cours des derniers mois situé à Terrebonne, Québec afin de gagner en efficacité et de mieux accommoder la croissance future.

Entente avec China National Service Corporation – En octobre 2007, Noveko a établi une entente avec China National Service Corporation (« CNSC »), l'une des plus importantes sociétés d'état de Chine, spécialisée dans le développement de partenariats commerciaux internationaux et les services auprès d'entreprises internationales commanditées par le gouvernement de la République populaire de Chine. Cette entente vise à promouvoir la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko auprès des paliers du gouvernement chinois et organismes paragonnementaux des secteurs de l'alimentation et de la santé, d'obtenir les autorisations gouvernementales requises et de développer les réseaux de vente et de distribution en Chine afin de commercialiser les masques et filtres à air antimicrobiens de Noveko. CNSC a également la responsabilité de l'application et de la surveillance des droits de propriété intellectuelle et marques de commerce de Noveko dans le marché chinois.

Équipement d'une première ferme d'élevage porcin en Chine avec les filtres à air antimicrobiens de Noveko – En octobre 2007, Noveko a signé une entente de coopération avec le Département d'agriculture de la région de Ma'anshan (province d'Anhui, Chine) pour équiper une première ferme d'élevage porcin avec les filtres à air antimicrobiens de Noveko en vue de démontrer la performance de cette technologie et de sa commercialisation à plus grande échelle.

Octroi d'options – Le 25 octobre 2007, des options d'achat d'actions ont été octroyées à des administrateurs, des consultants et des employés, permettant l'achat de 2 millions d'actions catégorie A au prix de 6,80 \$ par action. Le 12 décembre 2007, le conseil d'administration a approuvé l'octroi de 200 000 options d'achat d'actions à des employés, leur permettant d'acquérir des actions catégorie A au prix de 9,68 \$. Le 27 février 2008, des options d'achat d'actions ont été octroyées à un consultant, lui permettant l'achat de 100 000 actions catégorie A au prix de 6,25 \$ l'action. Toutes ces options ne pourront être exercées qu'à raison d'un sixième (1/6) par période de trois mois complétée à compter de leur octroi et viendront à échéance dans cinq ans.

Modification au régime d'options d'achat d'actions – Le 20 novembre 2007, la Bourse de croissance TSX a approuvé la modification au Régime d'options d'achat d'actions adoptée par le conseil d'administration de la Société, augmentant le nombre d'actions catégorie A pouvant être émises à la suite de l'exercice d'options octroyées ou à être octroyées dans le cadre du Régime de 8 242 776 à 10 698 780 actions catégorie A. Cette modification au régime d'options d'achat d'actions a été approuvée par les actionnaires de Noveko lors de l'assemblée annuelle et spéciale des actionnaires tenue le 12 décembre 2007.

Licence d'établissement de Santé Canada et DIN délivrés pour les produits Azuro^{MC} de SyMa – autorisation de la FDA de commercialiser les produits Azuro^{MC} aux États-Unis – signature de deux ententes avec de nouveaux clients – En novembre 2007, SyMa a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada ainsi qu'un DIN (numéro d'identification) pour son produit Azuro^{MC} Medical, lui permettant de vendre dans les établissements de santé au Canada. SyMa a également reçu de la FDA l'autorisation de commercialiser ses produits Azuro^{MC} aux États-Unis. De plus, elle a conclu une entente avec METRO INC., en vertu de laquelle elle fournit la gamme de ses produits Azuro^{MC} aux supermarchés METRO et METRO Plus ainsi qu'aux marchés d'escompte Super C, soit à plus de 280 commerces actifs au Québec. SyMa a aussi signé une entente, d'une durée de trois ans, avec la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, selon laquelle elle fournira sa gamme de produits Azuro^{MC} aux réseaux des caisses et des centres de service Desjardins, soit à plus de 1 400 points de service Desjardins répartis au Canada.

Résultats probants des tests d'efficacité du filtre à air antimicrobien Noveko^{MC} destiné aux fermes porcines – En décembre 2007, Noveko a annoncé les résultats d'une série complète de tests menée conjointement par le D^{re} Laura Batista de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et le Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ). Cette étude a démontré la capacité du filtre à air antimicrobien Noveko^{MC} d'empêcher l'introduction au bâtiment par voie aérienne du virus causant le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) — un virus qui infecte jusqu'à 90 % des troupeaux porcins dans certaines régions à forte densité animale, selon la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (2007), et causant des pertes annuelles de plusieurs centaines de millions \$ pour l'industrie porcine nord-américaine. Ainsi, la filiale Noveko inc. a mis au point une nouvelle arme contre les virus porcins, pouvant faire partie intégrante du protocole de biosécurité des fermes d'élevage de porcs et de volaille.

Renforcement de la direction de la filiale Noveko inc. – En janvier 2008, M. Gaston Lavallée, vice-président, développement des affaires de Noveko International inc., a été nommé au poste de président et chef des opérations de Noveko inc. Compte tenu des développements importants réalisés au cours de la dernière année et en prévision de la croissance future de la filiale, la création de ce poste s'est avérée nécessaire. Préalablement, la présidence de la filiale était entièrement assurée par M. André Leroux, président du conseil et chef de la direction de Noveko International inc. Noveko inc. est donc dirigée depuis par M. André Leroux, qui agit à titre de président du conseil et chef de la direction de la filiale, et par M. Gaston Lavallée.

Entente exclusive établie entre Noveko inc. et la société A.R. Medicom inc. – En janvier 2008, Noveko inc. a signé une entente exclusive avec la société A.R. Medicom inc. selon laquelle Medicom fabrique des masques chirurgicaux antimicrobiens en utilisant la technologie antimicrobienne brevetée de Noveko inc. et assure la distribution de ces masques au marché des soins dentaires du Canada et des États-Unis. Présente en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, Medicom bénéficie d'un positionnement de premier rang dans le marché des produits jetables pour les soins dentaires et dispose d'un réseau de quelque 300 partenaires distributeurs, parmi lesquels des sociétés de réputation mondiale spécialisées dans les fournitures, équipements et services aux professionnels de la dentisterie. Cette entente devrait se traduire par des royautés significatives et en croissance dans les années futures.

Offre formelle d'acquisition stratégique de l'entreprise Purer Life, à Taiwan – À la suite de la signature, le 10 janvier 2008, d'une lettre d'intention en vue d'acquérir Purer Life, une entreprise de Taiwan, spécialisée dans la fabrication de tissu de filtration, Noveko a annoncé, le 4 février 2008, qu'elle s'était entendue avec Purer Life et ses actionnaires sur les termes et conditions de cette transaction dans le cadre d'une offre formelle d'acquisition. Noveko achètera, directement ou par la voie d'une filiale, la totalité des actions émises et en circulation de Purer Life ainsi que d'une autre entreprise du même groupe (collectivement « Purer ») pour une considération totale de 2 500 000 \$ CA plus l'émission de 1 100 000 actions catégorie « A » de Noveko. Les actions de la Société devant être émises dans le cadre de cette transaction seront soumises à la période de détention obligatoire de 4 mois. La clôture de la transaction devrait avoir lieu d'ici le 30 juin 2008, sous réserve d'une vérification diligente à l'entière satisfaction de Noveko, notamment, quant au transfert en pleine propriété de tous les brevets et demandes de brevets reliés à l'entreprise de Purer à cette dernière, l'approbation, le cas échéant, des autorités taiwanaises en matière d'investissement et celle de la Bourse de croissance TSX. Purer Life a développé une technologie de tissage innovatrice et brevetée pour la fabrication d'une fibre tridimensionnelle dont les caractéristiques d'efficacité de filtration, de solidité et de durabilité en font un matériau de base unique.

Entente exclusive entre la filiale Laboratoire SyMa inc. et Magnum Pharmaceuticals Inc. – En février 2008, SyMa a conclu une entente exclusive avec Magnum Pharmaceuticals Inc., une firme de services spécialisés en gestion de la commercialisation de produits pharmaceutiques et connexes, active aux niveaux canadien et international. Cette entente a pour but d'étendre la commercialisation des produits Azuro^{MC} à l'ensemble du marché canadien des pharmacies avec le support des services de Magnum, principalement en vente et distribution.

Nouvelle commande de 5 000 filtres à air antimicrobiens destinés à des fermes d'élevage porcin – En février 2008, dans le cadre de son entente de distribution établie avec Monitrol inc., la filiale Noveko inc. a reçu une commande additionnelle de 5 000 filtres à air antimicrobiens Noveko^{MC}.

Obtention d'un brevet de Taiwan et un « Avis d'acceptation » de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada – En mars 2008, Noveko inc. a obtenu un brevet pour sa technologie de filtration antimicrobienne, intitulé « Microbicidal Air Filter » du Ministère des Affaires économiques (Bureau de la propriété intellectuelle) de la République de Chine (Taiwan). De plus, elle a reçu un « Avis d'acceptation » de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, à la suite de la demande de brevet qu'elle a déposée en juin 2003 pour cette même technologie. En conséquence, le brevet canadien devrait être émis sous peu en faveur de Noveko inc.

Noveko devient un émetteur du groupe 1 – En mars 2008, la Bourse de croissance TSX a approuvé la reclassification de Noveko du groupe 2 au groupe 1. Cette reclassification est effective depuis le 24 mars 2008. Le groupe 1 est le premier groupe de la Bourse, réservé aux émetteurs les plus évolués de celle-ci et disposant des ressources financières les plus considérables. Conformément à la Politique 2.5 de la Bourse, cette reclassification a eu notamment pour effet de changer le calendrier de libération des titres entiercés de la Société pour celui du groupe 1. Par conséquent, la totalité des 3 150 000 actions catégorie A et des 630 000 bons de souscription qui demeuraient entiercés ont été libérés dans les dix jours de la publication du bulletin de la Bourse confirmant l'inscription dans ce groupe.

Événements postérieurs au 31 mars 2008

Règlement hors cour en faveur de Noveko – Le 7 avril 2008, Noveko a annoncé que la poursuite au montant de 1 972 017 \$ intentée en 2003 par M. Karim Menassa et les compagnies 2849674 Canada inc. et 170751 Canada inc. (les « demandeurs »), contre M. André Leroux, Gestion André Leroux inc. (« GAL ») et Noveko inc. (les « défendeurs »), a été réglée hors cour suite au désistement des demandeurs. Ce désistement a été accepté en contrepartie d'un dédommagement de 30 000 \$ payable par les demandeurs aux défendeurs. Les parties se sont donné mutuellement quittance complète et finale de toute réclamation pour tous les faits allégués aux procédures. Notons que cette poursuite avait été déposée par les demandeurs prétendument pour appropriation d'un contrat et qu'elle était rapportée régulièrement dans les rapports financiers de Noveko comme étant non fondée. GAL s'était engagée en 2004 à indemniser Noveko des dommages qu'aurait pu subir Noveko advenant un jugement défavorable, et avait entiercé des actions catégorie A de la Société d'une valeur de 2 000 000 \$ en garantie de cet engagement. Étant donné ce règlement, ces actions ont été libérées.

Entente avec Formedica pour la distribution des masques antimicrobiens Noveko^{MC} dans les pharmacies au Québec et les 300 succursales Wal-Mart au Canada – En avril 2008, Noveko a signé une entente de distribution avec Formedica en vertu de laquelle les masques chirurgicaux antimicrobiens et les masques respirateurs antimicrobiens Noveko^{MC} sont distribués dans près de 100 % des pharmacies au Québec et dans les 300 succursales Wal-Mart au Canada. Formedica se positionne comme un guichet unique dans le domaine des produits médicaux alors qu'elle commercialise près de 800 produits différents dans plusieurs catégories, principalement au Québec, dans quelque 1 500 établissements de santé et dans environ 8 000 pharmacies et boutiques spécialisées.

Offre d'achat de toutes les actions en circulation de Magnum Pharmaceuticals Inc. – En avril 2008, Noveko a présenté une offre d'achat de toutes les actions émises et en circulation de Magnum Pharmaceuticals, avec laquelle elle avait établi une entente de distribution exclusive des produits Azuro^{MC} en février 2008. Selon cette offre d'achat, acceptée par Magnum, le prix d'acquisition projeté lors de la clôture sera de 3,0 millions \$ CA, payable par l'émission d'un nombre d'actions catégorie A de Noveko égal à 3,0 millions \$ CA divisés par le prix de clôture de l'action catégorie A de Noveko le jour ouvrable précédant immédiatement la date de clôture de la transaction ; toutes ces actions catégorie A seront soumises à une période de détention de quatre mois pendant laquelle elles ne pourront pas être négociées tel que prévu par les Politiques de la Bourse de croissance TSX ; la conclusion d'une telle acquisition est sujette à plusieurs conditions, dont une vérification diligente complète de Magnum à la satisfaction de Noveko et le consentement de la Bourse de croissance TSX. La clôture de cette transaction est prévue avant le 30 juin 2008.

Ouverture officielle des bâtiments biosécurisés de démonstration en Chine – Le 14 mai 2008, Noveko a procédé, conjointement avec le Département d'agriculture de la région de Ma'anshan, province d'Anhui, en Chine, la compagnie China National Service Corporation (CNSC) de Beijing et Monitrol inc., à l'ouverture officielle de deux bâtiments d'élevage de porcs et de poulets. Ces bâtiments ont été entièrement biosécurisés, au niveau des entrées d'air, par les filtres à air antimicrobiens Noveko^{MC}, et équipés de systèmes de ventilation automatisés installés par Monitrol. La conception et l'exécution des travaux ont été supervisées par M. Francis Pouliot du Centre de développement du porc du Québec. Les deux bâtiments serviront de démonstrateurs à CNSC en vue de la commercialisation des filtres Noveko^{MC} et des équipements de Monitrol auprès des éleveurs chinois de porcs et de poulets.

Réduction de la période d'exercice des bons de souscription émis le 31 mai 2007 – Le conseil d'administration de Noveko a jugé opportun de réduire la période d'exercice des bons de souscription émis le 31 mai 2007 dans le cadre d'un placement privé d'unités, le tout tel que prévu à l'origine dans les conditions afférentes à ces bons de souscription. Ces bons de souscription non encore exercés, incluant les bons de courtiers, expireront donc le 30 juin 2008 à 17 h (heure de Montréal) au lieu du 31 mai 2009. Rappelons que les conditions afférentes à ces bons de souscription prévoyaient que la Société pourrait réduire la période d'exercice de ces bons si le cours de ses actions catégorie A était égal ou supérieur à 4,00 \$ l'action sur une base moyenne pondérée pour une période de 20 jours ouvrables consécutifs. Cette condition est remplie. Notons qu'en date du 23 mai 2008, 554 000 bons de souscription sur un total de 4 600 000 bons du public avaient été exercés, et 394 000 bons de courtiers sur un total de 644 000 avaient également été exercés. Tout bon de souscription non exercé au plus tard le 30 juin 2008 à 17 h expirera et ne pourra plus être exercé par la suite. Cet apport de capital accroîtra le fonds de roulement, principalement en prévision d'éventuelles acquisitions.

Offre d'achat de toutes les actions en circulation de Société internationale de gestion Unitam inc. – Le 27 mai 2008, Noveko a annoncé avoir présenté une offre d'achat de toutes les actions émises et en circulation de Société internationale de gestion Unitam inc. (« Unitam »), avec laquelle elle a établi un partenariat stratégique en janvier 2007. L'offre d'achat a été acceptée le 26 mai 2008 et stipule que le prix d'acquisition sera de 250 000 \$ CA, plus 500 000 actions catégorie A de Noveko. Toutes ces actions catégorie A seront soumises à une période de détention de quatre mois pendant laquelle elles ne pourront pas être négociées. La conclusion d'une telle acquisition est sujette à plusieurs conditions, dont une vérification diligente complète d'Unitam à la satisfaction de Noveko et le consentement de la Bourse de croissance TSX. La clôture de cette transaction est prévue au plus tard le 15 juillet 2008.

Principales données financières trimestrielles (non vérifiées)

(en milliers de \$, sauf les montants par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice 2008				
Revenus	2 802	3 809	3 560	
Perte nette	(2 195)	(2 962)	(3 844)	
Résultat étendu	(2 298)	(2 795)	(2 999)	
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,04)	(0,06)	(0,07)	
Exercice 2007				
Revenus	2 887	3 474	3 440	3 044
Perte nette	(358)	(340)	(1 602)	(2 323)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,05)
Exercice 2006				
Revenus	1 293	1 809	1 807	2 757
Perte nette	(300)	(568)	(354)	(1 274)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,01)	(0,02)	(0,01)	(0,04)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le troisième trimestre et les neuf mois terminés le 31 mars 2008 comparativement au troisième trimestre et aux neuf premiers mois terminés le 31 mars 2007

Revenus consolidés et sectoriels

	Trois mois terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2008	2007	2008	2007
Revenus (\$)				
Fabrication et commercialisation d'équipements médicaux (secteur composé principalement de la filiale ECM)	1 531 426	1 942 809	4 803 622	5 260 458
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	1 789 434	1 497 167	4 923 804	4 541 376
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko inc. et SyMa)	89 084	-	293 601	-
Autres (Noveko International inc.)	150 000	-	150 000	-
Total	3 559 944	3 439 976	10 171 027	9 801 834

Pour le troisième trimestre terminé le 31 mars 2008, les revenus consolidés ont augmenté de 3,5 %, pour atteindre 3,6 millions \$. Cette hausse provient principalement d'un accroissement des revenus de BLI, de royalties encaissées par la Société (relativement aux activités minières existantes au moment de la prise de contrôle inversée en 2004) ainsi que de la contribution de SyMa, tandis que les revenus d'ECM ont diminué par rapport au trimestre comparable de 2007.

BLI poursuit sa progression et a réalisé une performance appréciable au troisième trimestre avec une hausse de 19,5 % de son chiffre d'affaires, reflétant ses gains de clientèle grâce à une équipe de vente dynamique et renforcée et à sa capacité accrue de réaliser des contrats plus importants. Pour sa part, ECM montre une baisse de revenus de 0,4 million \$ par rapport au trimestre correspondant de 2007, due essentiellement à un ralentissement dans le marché du porc. Par ailleurs, elle a débuté la mise en marché de ses nouveaux échographes au début du troisième trimestre avec lesquels elle cible un important marché en médecine animale et en médecine humaine. ECM prévoit reprendre la voie de la croissance au cours de l'exercice 2008-2009 au fur et à mesure que la commercialisation de ses nouvelles plateformes de produits s'intensifiera. Tel qu'indiqué à la rubrique *Faits saillants*, Noveko inc. a obtenu des commandes de filtres à air antimicrobiens et de masques antimicrobiens dont les livraisons ont débuté au troisième trimestre de l'exercice.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les revenus consolidés se sont élevés à 10,2 millions \$, en hausse de 3,8 % grâce à une hausse de 8,4 % des revenus de BLI, à l'encaissement de royalties par Noveko tel qu'indiqué précédemment et à la contribution de SyMa pour ses huit premiers mois au sein du Groupe Noveko.

Pour le troisième trimestre, les frais de vente et d'administration se sont accrus de 51,2 % pour s'établir à 2,8 millions \$, en raison des principaux facteurs suivants :

- les frais liés à l'accélération des démarches de commercialisation des produits dérivés de la technologie de filtration antimicrobienne, soit les masques et les filtres à air antimicrobiens, alors qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent ces démarches en étaient à leur début ;
- et l'augmentation de la masse salariale à la suite du renforcement de l'équipe à différents niveaux de responsabilité au cours des douze derniers mois.

De plus, le coût de **rémunération à base d'actions** a représenté une charge de 2,5 millions \$ au troisième trimestre, comparativement à 0,3 million \$ pour la période correspondante de 2007, en raison du nombre d'options d'achat d'actions octroyées et à l'accroissement de la valeur du titre par rapport au troisième trimestre de 2007.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, les frais de vente et d'administration se sont accrus de 74,0 % pour passer à 7,7 millions \$, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment, soit les démarches de commercialisation des masques et des filtres à air antimicrobiens et l'accroissement de la masse salariale à la suite du renforcement de l'équipe.

Le coût de **rémunération à base d'actions** a représenté une charge de 4,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à 0,3 million \$ pour la période comparable de 2007, en raison du nombre d'options d'achat d'actions octroyées au cours de la période et à l'accroissement de la valeur du titre. Au cours de la période terminée le 31 mars 2008, la Société a octroyé 2 300 000 options d'achat d'actions permettant l'achat de 2 300 000 actions catégorie A à un prix d'exercice moyen pondéré de 7,02 \$ l'action dont les droits acquis s'échelonnent sur 18 mois.

Résultat d'exploitation avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice (perte) avant amortissement, frais financiers et impôts sur les bénéfices (\$)				
Fabrication et commercialisation d'équipements médicaux (secteur composé principalement de la filiale ECM)	(243 512)	520 613	(195 312)	1 282 044
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	261 594	34 055	530 372	205 398
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko inc. et SyMa)	(1 122 069)	(612 581)	(2 890 947)	(683 784)
Autres (Noveko International inc.)	(2 560 467)	(777 652)	(5 840 864)	(1 359 845)
Total	(3 664 454)	(835 565)	(8 396 751)	(556 187)

Pour le troisième trimestre, compte tenu des facteurs mentionnés précédemment, Noveko accuse **une perte d'exploitation avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices** de 3,7 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation de 0,8 million \$ pour le troisième trimestre terminé le 31 mars 2007. ECM montre une perte d'exploitation de plus de 0,2 million \$, comparativement à un BAIIA de près de 0,5 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison d'une baisse de ses revenus, de l'embauche de ressources humaines en prévision de la croissance future, des frais encourus pour la recherche et développement et la mise en marché de ses nouveaux échographes Imagyne^{MC} et Imago^{MC} (32 canaux). Pour sa part, BLI a plus que triplé son BAII, qui est passé de 34 055 \$ qu'il était au troisième trimestre de 2007, à près de 0,3 million \$ pour la période, reflétant la hausse substantielle de ses revenus et un contrôle rigoureux de ses dépenses d'exploitation. Tel que mentionné précédemment, Noveko inc. est demeurée en phase de préparation de la production en vue d'honorer prochainement ses premières commandes, tout en poursuivant ses démarches de commercialisation ; de ce fait, la perte des activités biomédicales a totalisé 1,1 million \$, comparativement à 0,6 million \$ pour le troisième trimestre de 2007. Quant à la perte avant amortissement, frais financiers et impôts sur les bénéfices provenant de Noveko International inc., elle s'est établie à 2,6 millions \$, comparativement à 0,8 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent ; cet accroissement est dû principalement à la hausse de la charge de rémunération à base d'actions, telle que décrite précédemment, ainsi qu'aux différentes démarches et aux déplacements effectués par les membres de la direction dans le cadre de transactions d'acquisition d'entreprises et des développements en cours.

Pour les neuf premiers mois, la **perte d'exploitation avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices** a totalisé 8,4 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation de 0,6 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Cette variation provient de l'ensemble des facteurs mentionnés précédemment.

Au troisième trimestre, les **frais d'amortissements** se sont chiffrés à près de 0,3 million \$, comparativement à 0,2 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais d'amortissements d'ECM ont augmenté d'environ 9 000 \$, pour passer à 38 651 \$, en raison principalement de l'agrandissement de ses installations réalisé en 2007. Les frais d'amortissements de BLI ont diminué de 44 170 \$, pour s'établir à 137 364 \$ du fait que cette filiale avait effectué auparavant un accroissement de sa capacité de fabrication et de transformation et n'a pas réalisé depuis d'autres transformations importantes de ses installations. Les frais d'amortissements des activités biomédicales se sont élevés à 69 589 \$, reliés principalement à la filiale SyMa.

Les frais financiers sont négatifs de 50 727 \$, contre un montant positif de 0,6 million \$ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de revenus de placement représentant 105 000 \$ pour la période, de la réduction de l'endettement, de la conversion en actions de débentures convertibles et des gains de change.

Pour les neuf premiers mois, les **frais d'amortissements** se sont chiffrés à 0,8 million \$, comparativement à 0,7 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation provient notamment des facteurs mentionnés précédemment.

Les frais financiers sont négatifs de 11 505 \$, comparativement à un montant positif de 1,1 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de revenus de placement représentant près de 0,5 million \$ pour la période, de la réduction de l'endettement, de la conversion en actions de débentures convertibles et des gains de change.

Résultat net

	Trois mois terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice net (perte nette) (\$)				
Fabrication et commercialisation d'équipements médicaux (secteur composé principalement de la filiale ECM)	(243 583)	302 881	(322 117)	654 073
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	21 290	(191 777)	(84 884)	(298 626)
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko inc. et SyMa)	(1 117 270)	(627 004)	(2 928 907)	(727 055)
Autres (Noveko International inc.)	(2 504 496)	(1 086 286)	(5 665 631)	(1 929 281)
Total	(3 844 059)	(1 602 186)	(9 001 539)	(2 300 889)
Résultat étendu	(2 998 730)	(1 549 403)	(8 092 126)	(1 758 399)

Pour le troisième trimestre, la perte nette s'est établie à 3,8 millions \$, comparativement à une perte nette de 1,6 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notons que BLI a montré un bénéfice net de 21 290 \$ contre une perte nette de 191 777 \$ pour le troisième trimestre terminé le 31 mars 2007. Compte tenu d'une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui se chiffre à plus de 0,8 million \$ pour le troisième trimestre, alors qu'elle était de 52 783 \$ pour le trimestre comparable de l'exercice précédent, une perte nette de 3,0 millions \$ a représenté le résultat étendu du troisième trimestre de l'exercice en cours, comparativement à 1,5 million \$ pour le troisième trimestre de 2007 (se référer à la note 2 a) *Résultat étendu* afférente aux états financiers présentés dans le présent rapport intermédiaire).

La perte par action catégorie A (de base et diluée) s'est chiffrée à 0,07 \$ sur un nombre moyen pondéré de 55 281 253 actions en circulation, comparativement à une perte par action de 0,04 \$ sur 41 216 726 actions pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient des émissions effectuées au cours des douze mois telles que décrites en détail à la note 9 afférente aux états financiers sur le capital-actions de Noveko.

Pour les neuf premiers mois, la perte nette s'est établie à 9,0 millions \$, comparativement à une perte nette de 2,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Compte tenu d'une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui se chiffre à 0,9 million \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, alors qu'elle était de plus de 0,5 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, une perte nette de 8,1 millions \$ a représenté le résultat étendu des neuf premiers mois de l'exercice, comparativement à 1,8 million \$ pour la même période de l'exercice précédent (se référer à la note 2 a) *Résultat étendu* afférente aux états financiers présentés dans le présent rapport intermédiaire).

La perte par action catégorie A (de base et diluée) s'est chiffrée à 0,17 \$ sur un nombre moyen pondéré de 53 562 687 actions en circulation, comparativement à une perte par action de 0,06 \$ sur 40 735 583 actions pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient des émissions effectuées au cours des douze mois telles que décrites en détail à la note 9 afférente aux états financiers sur le capital-actions de Noveko.

SITUATION FINANCIÈRE

Analyse des principaux mouvements de trésorerie pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois terminés le 31 mars 2008

	Trois mois terminés les 31 mars		Neuf mois terminés les 31 mars	
	2008	2007	2008	2007
Activités d'exploitation (\$)				
Perte nette	(3 844 059)	(1 602 186)	(9 001 539)	(2 300 889)
Ajustements pour impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, perte (gain) de change et moins-value sur placements temporaires	2 836 670	816 262	5 830 597	1 256 533
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(1 286 977)	(20 211)	(3 464 063)	(287 925)
Total	(2 294 366)	(806 135)	(6 635 005)	(1 332 281)
Activités de financement	3 298 693	260 071	6 400 677	2 935 012
Activités d'investissement	(1 280 976)	(324 043)	(2 341 497)	(1 010 978)
Perte de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	89 219	6 097	89 941	52 871
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	(187 430)	(864 010)	(2 485 884)	644 624
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	182 610	1 270 718	182 610	1 270 718

Au troisième trimestre, les activités d'exploitation, après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 2,3 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 0,8 million \$ au troisième trimestre terminé le 31 mars 2007. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements de la charge de rémunération à base d'actions, des intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties, des amortissements et de la moins-value sur placements temporaires, ainsi que de la variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 1,3 million \$, comparativement à un montant négatif de 20 211 \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement d'une augmentation des débiteurs et d'une hausse des stocks, notamment des nouveaux échographes d'ECM et des produits en cours de BLI.

Les activités de financement ont généré des fonds de 3,3 millions \$, comparativement à près de 0,3 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de l'émission d'actions catégorie A pour un montant de près de 2,7 millions \$. Par ailleurs, la Société a versé des intérêts sur débetures convertibles garanties de 64 832 \$, comparativement à près de 0,2 million \$ pour la période comparable de l'exercice précédent ; cette variation reflète la conversion d'un montant de 2,1 millions \$ de débetures en actions catégorie A. Par ailleurs, la variation des avances bancaires et l'augmentation de l'emprunt bancaire ont totalisé 0,6 million \$, par rapport à 18 948 \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent ; ce montant aura servi principalement à financer du matériel pour des commandes en cours d'exécution d'ECM et de BLI. Enfin, la dette à long terme a augmenté de 0,2 million \$, comparativement à 0,8 million \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent ; de plus, la Société a effectué un remboursement de capital sur sa dette à long terme de 0,2 million \$, comparativement à 0,4 million \$ au cours du troisième trimestre terminé le 31 mars 2007.

Les activités d'investissement ont requis des fonds de près de 1,3 million \$, dont près de 0,4 million \$ pour des immobilisations corporelles, 49 505 \$ reliés à l'acquisition en cours de la société Purer Life, Taiwan et 0,1 million \$ de frais de développement capitalisés. Par ailleurs, la Société a encaissé des placements temporaires pour un montant de 18,4 millions \$ au cours du troisième trimestre et acquis des placements temporaires de 19,2 millions \$, soit un investissement réel de 0,8 million \$.

Compte tenu également d'une perte de change de 89 219 \$ sur encaisse libellée en devises étrangères, l'ensemble des mouvements de trésorerie de la période a utilisé des liquidités nettes de 0,2 million \$, comparativement à 0,9 million \$ au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Pour les neuf premiers mois, les activités d'exploitation, après variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 6,6 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de plus de 1,3 million \$ pour la période terminée le 31 mars 2007. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements de la charge de rémunération à base d'actions, des intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties, des amortissements et de la moins-value sur placements temporaires, ainsi que de la variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 3,5 millions \$, comparativement à un montant négatif de 0,3 million \$ pour les neuf premiers mois de 2007. Cette variation provient d'une augmentation des débiteurs et des stocks notamment des nouveaux échographes d'ECM et des produits en cours de BLI.

Les activités de financement ont généré des fonds de 6,4 millions \$, comparativement à 2,9 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de l'émission d'actions catégorie A pour un montant de près de 6,1 millions \$. Depuis le début de l'exercice, l'augmentation de l'emprunt bancaire et la variation nette des avances bancaires ont représenté plus de 1,0 million \$; ce montant aura servi principalement au financement de matériel pour des commandes en cours d'exécution d'ECM et de BLI. Par ailleurs, la Société a versé des intérêts sur débetures convertibles garanties de plus de 0,2 million \$, comparativement à plus de 0,3 million \$ pour la période comparable de l'exercice précédent ; cette variation reflète la conversion d'un montant de 2,1 millions \$ de débetures en actions catégorie A. Enfin, la Société a effectué un remboursement de capital sur sa dette à long terme de 0,7 million \$ depuis le début de l'exercice.

Les activités d'investissement ont requis des fonds de 2,3 millions \$, dont un montant de 0,5 million \$ versés en espèces pour l'acquisition de SyMa à la fin juillet 2007. De plus, un montant de 1,4 million \$ a été imputé à l'acquisition d'un immeuble abritant le siège social ainsi que du mobilier de bureau et de l'équipement informatique, auquel se sont ajoutés des montants d'environ 0,3 million \$ pour l'acquisition en cours de la société Purer Life, Taiwan et de plus de 0,2 million \$ de frais de développement capitalisés. Par ailleurs, la Société a encaissé des placements temporaires pour 38,7 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice et elle a acquis des placements temporaires pour 38,2 millions \$, soit une disposition réelle de 0,5 million \$.

L'ensemble des mouvements de trésorerie des neuf premiers mois de l'exercice a requis des liquidités nettes de 2,5 millions \$, comparativement à des liquidités générées de 0,6 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Noveko a terminé les neuf premiers mois de l'exercice avec des espèces et quasi-espèces de près de 0,2 million \$.

Analyse du bilan au 31 mars 2008

Sommaire du bilan (\$)

	Au 31 mars 2008	Au 30 juin 2007
Actif à court terme	25 021 723	26 321 742
Actif à long terme	24 588 517	15 921 281
Total	49 610 240	42 243 023
Passif à court terme	5 234 625	6 329 012
Passif à long terme	7 315 977	8 562 832
Avoir des actionnaires	37 059 638	27 351 179
Total	49 610 240	42 243 023

Les changements survenus dans la situation financière de Noveko entre les 30 juin 2007 et 31 mars 2008 reflètent notamment les résultats de la période, l'acquisition d'un immeuble en contrepartie d'un montant de 1,2 million \$ ainsi que l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Laboratoire SyMa inc., conclue le 26 juillet 2007. En plus d'une contrepartie de 0,5 million \$ en espèces, cette acquisition a été réglée par l'émission de 745 156 actions catégorie A au montant de 4,9 millions \$.

Ces transactions expliquent l'accroissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition par rapport au 30 juin 2007, tel que détaillé à la note 4 afférente aux états financiers présentés dans ce rapport intermédiaire.

Au 31 mars 2008, **l'actif total** s'est élevé à 49,6 millions \$, en hausse de 17,4 % ou 7,4 millions \$ sur celui au 30 juin 2007. **Le fonds de roulement** s'est établi à 19,8 millions \$ (coefficient de 4,8 :1) au 31 mars 2008, comparativement à 20,0 millions \$ (coefficient de 4,2:1) au 30 juin 2007.

Au 31 mars 2007, l'**avoir des actionnaires** s'élevait à 37,1 millions \$, comparativement à 27,4 millions \$ au 30 juin 2007, reflétant principalement les accroissements de 15,5 millions\$ du capital-actions compte tenu des émissions d'actions catégorie A réalisées, du gain non réalisé sur conversion des états financiers des établissements étrangers de près de 1,0 million \$ et de l'augmentation de 4,2 millions \$ du surplus d'apport, desquels ont été soustraits une augmentation de 9,0 millions \$ du déficit de la période.

Situation d'endettement (\$)

	Au 31 mars 2008	Au 30 juin 2007
Avances et emprunts bancaires	1 125 432	18 287
Tranche à court terme de la dette à long terme	634 877	801 029
Dette à long terme	3 197 417	3 158 442
Débetures convertibles garanties	2 428 835	4 389 576
Endettement total	7 386 561	8 367 334

Compte tenu des remboursements de dette effectués au cours de la période, **la dette à long terme incluant la portion à court terme** se chiffrait à 3,8 millions \$ au 31 mars 2008, comparativement à 4,0 millions \$ au 30 juin 2007. **La dette totale portant intérêt** (avances et emprunt bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à long terme et débetures convertibles garanties) était de 7,4 millions \$ au 31 mars 2008, comparativement à 8,4 millions \$ au 30 juin 2007, soit une réduction de 1,0 million \$, reflétant une diminution des débetures convertibles de près de 2,0 millions \$ par rapport au 30 juin 2007, due principalement à la conversion d'un montant de 2,1 millions \$ de débetures en actions catégorie A, alors que les avances et emprunts bancaires ont augmenté de 1,1 million \$.

Renseignements sur le capital-actions

Au cours des neuf premiers mois terminés le 31 mars 2008, la Société a émis 745 156 actions catégorie A pour un montant total de 4 932 933 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Laboratoire Syma Inc.

De plus, elle a émis 913 407 actions catégorie A à la suite de l'exercice de 913 407 options d'achat d'actions en contrepartie de 921 133 \$ en espèces et d'un virement de 619 119 \$ du surplus d'apport — ainsi que 3 038 500 actions catégorie A à la suite de l'exercice de 3 038 500 bons de souscription en contrepartie de 5 225 175 \$ en espèces et d'un transfert de 1 612 539 \$ des bons de souscription.

Par ailleurs, la Société a émis 2 347 729 actions catégorie A à la suite de l'exercice du droit de conversion de 2 124 586 \$ de débeture convertible. Des montants de 1 894 533 \$ et de 307 198 \$ ont été transférés des débetures convertibles garanties et de la composante capitaux propres des débetures convertibles garanties respectivement.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de Noveko se composait de 57 660 673 actions catégorie A au 31 mars 2008, par rapport à 50 615 881 au 30 juin 2007.

Autres engagements contractuels

Au 31 mars 2008, le solde de l'engagement contractuel en vertu des baux locatifs s'échelonnant jusqu'en 2016 s'établissait à 1,1 million \$, dont les loyers minimums des cinq prochains exercices étaient répartis comme suit :

2009 : 406 063 \$	2011 : 85 898	2013 : 69 823 \$
2010 : 289 385 \$	2012 : 69 823	

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectueront jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI.

Opérations entre apparentés

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mars 2008, la société a versé des intérêts de 829 \$ (13 746 \$ pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 2007) à une société ultimement détenue par un actionnaire exerçant une influence notable. Ces charges ont été imputées aux frais financiers à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Le 17 juillet 2007, la Société a acquis un immeuble auprès d'une société dont les actionnaires administrateurs exercent une influence notable sur la Société. Cette opération non conclue dans le cours normal des activités, a été comptabilisée à la juste valeur marchande de l'immeuble déterminée par un évaluateur indépendant. L'acquisition a été réglée en contrepartie de 1,2 million \$ en espèces.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours, la Société a vendu des équipements médicaux pour un montant de 350 262 \$ à une société dont les actionnaires administrateurs exercent une influence notable sur la Société. Ces ventes ont été imputées aux revenus à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Sources et besoins de fonds en 2007-2008

Noveko consacre une partie importante de ses efforts à s'assurer du financement nécessaire et suffisant à sa croissance par la réalisation de plusieurs émissions et placements privés. Elle a accru sa base d'investisseurs et plus que décuplé sa capitalisation boursière, qui s'établissait à 317,1 millions \$ au 31 mars 2008. Notons, par ailleurs, que si tous les bons de souscription et des bons de courtier émis le 31 mai 2007 qui sont encore non exercés le sont d'ici le 30 juin 2008, ces exercices devraient générer au total des fonds de 17,6 millions \$ (voir la rubrique *Événements postérieurs au 31 mars 2008 – Réduction de la période d'exercice des bons de souscription émis le 31 mai 2007*). La direction identifie et étudie actuellement différentes acquisitions potentielles, complémentaires à ses activités biomédicales et environnementales, tout en intensifiant la commercialisation de ses produits. Les fonds dégagés de l'exercice des bons de souscription contribueront à financer une prochaine phase de croissance.

La Société prévoit poursuivre la croissance de ses revenus, améliorer ses résultats et générer des liquidités en hausse. Les filiales ECM et BLI devraient contribuer à la croissance interne de façon satisfaisante au cours des prochaines périodes, compte tenu des efforts soutenus en développement de marché et de la commercialisation planifiée de nouveaux produits qui répondront à une demande existante. Pour sa part, Noveko inc. commence à concrétiser ses premières ventes de filtres et de masques, tout en développant des synergies de ventes avec SyMa. Ces deux filiales poursuivent une stratégie commerciale ciblée et leurs démarches en vue d'établir solidement leurs réseaux de distribution et de nouvelles alliances pour bénéficier de l'énorme potentiel de leurs gammes de produits antimicrobiens à l'échelle mondiale.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président du conseil et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société au 31 mars 2008, conformément aux exigences du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information financière, en raison notamment du développement rapide de l'entreprise, présentaient une déficience au niveau de la gestion des systèmes de technologies de l'information et des contrôles d'accès. La Société entend gérer plus efficacement ses accès et revoir l'adéquation de la répartition des tâches dans la revue des nouveaux processus de l'information financière. Par ailleurs, la Société continue de renforcer son équipe de comptabilité interne.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers. Le président du conseil et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière sont d'avis néanmoins que la conception de ces contrôles et procédures actuellement en place fournit toujours une assurance raisonnable que l'information importante de la Société, y compris ses filiales consolidées, leur est communiquée correctement par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis.


Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel au 30 juin 2007 demeurent inchangés. Le lecteur est prié de s'y rapporter pour l'énoncé complet.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com).

Le président du conseil et chef de la direction,



(signé) **ANDRÉ LEROUX**

Le vice-président et chef de la direction financière,



(signé) **ÉRIC FAVREAU**

Le 24 octobre 2008